



Le 27 mai 2022

Monsieur David Lametti, C.P., député
Ministre de la Justice et Procureur général du Canada
284, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0H8

Objet : Nomination de juges bilingues à la Cour d'appel et
à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, le juge en chef Richard Chartier et deux juges surnuméraires de la Cour d'appel du Manitoba prendront leur retraite l'automne prochain. Dans la mesure où les juges de la Cour d'appel sont habituellement choisis parmi les juges de la Cour du Banc de la Reine, il est vraisemblable que plusieurs postes se libéreront au sein de ce dernier tribunal. On peut donc entrevoir un effet cascade qui entraînera de nouvelles nominations non seulement à la Cour d'appel mais aussi à la Cour du Banc de la Reine. Si tel est le cas, il se produira une des plus grandes transformations des effectifs judiciaires dans notre province en une très longue période.

Notre association revendique depuis de nombreuses années la nomination d'une masse critique de juges bilingues à l'ensemble des tribunaux judiciaires du Manitoba. Selon elle, la conjoncture actuelle fait en sorte que votre gouvernement dispose d'une occasion privilégiée pour réaliser des progrès appréciables en ce sens.

Nous vous exhortons donc à tout mettre en œuvre afin que votre gouvernement prenne les mesures suivantes de sorte à favoriser un réel accès à la justice en français :

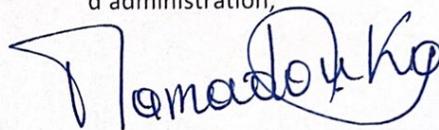
- la nomination de deux juges bilingues à la Cour d'appel;
- la nomination de deux juges bilingues à la Cour du Banc de la Reine, soit, par ordre de priorité, l'un à la Division de la famille et l'autre à la Division générale.

Vous trouverez ci-joint un mémoire dans lequel nous présentons notre position détaillée dans ce dossier.

Par ailleurs, veuillez noter que nous recommuniquerons avec vous bientôt pour faire valoir le besoin de mesures législatives visant à créer un cadre systémique pour assurer la nomination de juges bilingues aux cours supérieures des provinces et territoires. Ces mesures pourraient être incorporées dans le projet de loi actuellement à l'étude qui a pour objet de moderniser la *Loi sur les langues officielles*.

Nous sommes confiants que vous serez sensible à ce premier volet de notre démarche et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le secrétaire du conseil
d'administration,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mamadou Ka', written over a faint, larger version of the same signature.

Professeur Mamadou Ka

p. j.

c. c. : M. Daniel Vandal, ministre des Affaires du Nord
M^{me} Raymonde Gagné, sénatrice
M. Kelvin Goertzen, ministre de la Justice du Manitoba
M^{me} Rochelle Squires, ministre provinciale responsable des Affaires francophones
M. Richard Chartier, juge en chef de la Cour d'appel
M. Glenn Joyal, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine
M^e Marc Giroux, commissaire à la magistrature fédérale
M. Daniel Boucher, directeur général de la Société de la francophonie manitobaine
M^e Sacha Paul, président de la Société du Barreau du Manitoba
M^e Ian Scarth, président de la Division manitobaine de l'Association du Barreau canadien